

PÔLE 1^{ER} DEGRÉ

APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL Année scolaire 2019 - 2020

Date de parution : 02/04/2019

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Eva NEVES DA ROCHA (04 90 27 76 68)
Marie-Angé LABERTRANDIE (04 90 27 76 27)

Un appel à candidature est lancé pour des postes à profil vacants dont la liste est communiquée en pièce jointe

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans les fiches de poste (également en pièces jointes) peuvent postuler selon la procédure suivante :

- adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84 par poste sollicité,
- le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 19 avril 2019**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

- **Il convient également d'adresser directement une copie du dossier au Pôle 1^{er} degré par mail** : au Pôle 1^{er} degré : ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

Une convocation à une commission d'entretien sera adressée au candidat via I-Prof.

Les dates des commissions d'entretien seront communiquées ultérieurement.

Recommandation :

- **L'entretien a pour objectif de s'assurer que le candidat maîtrise les connaissances et compétences nécessaires pour une bonne prise de poste.**
- **La candidature sur un poste à profil nécessite une démarche préalable du candidat, de recherche d'information sur le poste. Il convient de prendre l'attache de l'IEN de circonscription afin de prendre connaissance des spécificités du poste.**

L'entretien de recrutement dure environ 30 minutes

RAPPEL : les postes à profil paraîtront dans la liste des postes vacants lors de la phase principale du mouvement, **il est donc impératif de saisir dans SIAM** le ou les vœux formulés sur ces postes.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré

**POSTES A PROFIL
PHASE PRINCIPALE MOUVEMENT 2019**

Un appel à candidature est lancé sur les postes à profil ci-après :

Pôle 1^{er} degré
Moyens-RH

Dossier suivi par

Eva DA ROCHA
Marie-Ange
LABERTRANDIE

Téléphone
04 90 27 76 27
04 90 27 76 68
Fax
04 90 27 76 75

Mél. [ce.p1d-
gestionco@ac-aix-
marseille.fr](mailto:ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr)

**49 rue Thiers
84077 Avignon
cedex 84**

Horaires
d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre-
Dame des 7
douleurs

1/ Postes de conseillers pédagogiques :

- Conseiller pédagogique généraliste – rattaché à la circonscription Isle sur la Sorgue
- Conseiller pédagogique généraliste – rattaché à la circonscription Avignon 2 (missions pour Avignon 1, 2 et 3)
- Conseiller pédagogique généraliste – rattaché à la circonscription Carpentras (missions à 50% sur la circonscription de Carpentras et 50% sur la circonscription d'Isle sur Sorgue).

2/ Poste de direction d'école REP+ :

- EEPU Jean-Henri Fabre A – AVIGNON
- EEPU Pierre de Coubertin – AVIGNON
- EEPU Quintine – CARPENTRAS
- Direction de l'école Gabi Jimenez « Gens du Voyage »

3/ Autres postes :

- Enseignant en CHAM, école Louis Pasteur au Pontet
- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans – EMPU Les neuf peyres - Avignon

Les commissions d'entretien auront lieu entre le 2 et le 10 mai 2019.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du P1D.

FICHE DE CANDIDATURE

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire

le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A _____, le _____
(signature)

Avis de l'IEN :

favorable défavorable date et signature :

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser au supérieur hiérarchique pour le **vendredi 19 avril**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1^{er} degré **par mél** à : ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant en classe à horaires aménagés musique - CHAM (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : arrêté du 31 juillet 2002, circulaire 2002-165 du 2 août 2002, arrêté du 22 juin 2006
Implantation du poste : EEPu Louis Pasteur – Le Pontet	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré
Rattachement hiérarchique : IEN Avignon III	Conditions : affectation à titre définitif
Public accueilli : 18 élèves de CM1-CM2	Quotité : temps plein
Lien avec des partenaires : convention partenariale avec le conservatoire de musique, lien permanent avec le CPD musique	Procédure de recrutement : candidature hors mouvement, commission d'entretien
<p>Résumé de l'activité :</p> <p>La classe à horaires aménagés implantée à l'école Louis Pasteur permet aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé en chant ou pratique instrumentale.</p> <p>L'enseignant assure les apprentissages scolaires conformément aux programmes en vigueur. Il doit également veiller à la bonne intégration et au bon fonctionnement de l'enseignement spécifique dispensé au conservatoire et participer activement à la vie musicale de l'établissement.</p>	
<p>Détail des missions :</p> <p>Au-delà des missions habituelles d'un enseignant du 1^{er} degré, une affectation en CHAM implique de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêter l'emploi du temps de la classe et aménager les horaires pour chaque domaine disciplinaire, en fonction de l'organisation et des contraintes de l'enseignement artistique ; ➤ Accompagner les élèves dans les locaux de la structure partenaire et y assurer une partie de son service d'enseignement ; ➤ Participer à des réunions avec les partenaires ; ➤ Elaborer et conduire un projet de classe aménagée ; ➤ Réguler et harmoniser les démarches des différents acteurs ; ➤ Élargir les possibilités d'expression et de communication ; ➤ Affiner les capacités auditives et analytiques et développer le sens critique et esthétique ; ➤ Construire une culture artistique. 	
<p>Formation / Expérience professionnelle : une expérience de chef de cœur et/ou une formation musicale seraient un plus.</p>	
<p>Savoir-faire / Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture sur l'approche musicale ➤ Compétences avérées dans le domaine musical (formation, pratique individuelle ou collective) ➤ Conduite de chant choral 	
<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Culture musicale étendue et confirmée. 	

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe et capacité à travailler en partenariat
- Aisance relationnelle
- Capacités organisationnelles et capacités d'adaptation
- Organisation et conduite de réunions
- Disponibilité et engagement (concertations, réunions)

Modalités de candidature : Renseignement auprès de M. Delsert, conseiller pédagogique en éducation musicale (06 80 43 27 87). Envoyer CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription généraliste (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : Répertoire des métiers de l'EN, circulaire 2015-114
Rattachement hiérarchique : Sous la triple autorité des IEN des circonscriptions Avignon I, II et III	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré Indemnités : NBI 27 points - indemnité de conseiller pédagogique (1000€/annuel) – remboursement des frais de déplacement
Rattachement administratif : circonscription Avignon II	Conditions : affectation à titre définitif
	Quotité : temps plein
Lien avec d'autres acteurs / partenaires : ESPE – Mairies – Associations...	Procédure de recrutement : Commission d'entretien
Résumé de l'activité : Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, le CPC est un formateur polyvalent qui assure un accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.	
Détail des missions : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister et suivre les enseignants débutants (accompagnement et professionnalisation des stagiaires et néo-titulaires) ; ➤ Accompagner et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne dans toutes les disciplines, les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles ; ➤ Favoriser la mutualisation et le travail en équipe ; ➤ Accompagner les équipes dans la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription et des réformes pédagogiques, en particulier dans les réseaux d'éducation prioritaire ; ➤ Apporter son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école ; ➤ Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation (animations pédagogiques de circonscription, stages de formation continue inscrits au plan départemental de formation, actions de formation pilotées par l'ESPE, accompagnement des 18 demi-journées de formation REP+) ; ➤ Produire et mutualiser des ressources pédagogiques ; ➤ Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN ; ➤ Représenter l'IEN, à sa demande, lors de réunions institutionnelles (sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunion partenariales...) ; ➤ Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément, à des groupes de travail. 	
Formation / Expérience professionnelle : être titulaire du CAFIPEMF	
Savoir-faire / Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduire des entretiens professionnels ➤ Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte ➤ Bonne maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques ➤ Esprit d'analyse et de synthèse, savoir rendre compte ➤ Maîtriser les outils d'évaluation et les nouvelles technologies 	

Connaissances :

- Connaître le système éducatif et ses enjeux
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Planification et conduite de réunion
- Aptitudes à l'écoute et à la communication
- Organisation, méthode, curiosité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle
- S'engager personnellement dans une démarche de formation continue afin d'étendre ses champs d'expertise
- Disponibilité et discrétion
- Grande loyauté institutionnelle

Modalités de candidature : Envoyer dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription généraliste (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : Répertoire des métiers de l'EN, circulaire 2015-114
Rattachement hiérarchique : Sous la double autorité des IEN des circonscriptions Carpentras et ISS	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré Indemnités : NBI 27 points - indemnité de conseiller pédagogique (1000€/annuel) – remboursement des frais de déplacement
Rattachement administratif : circonscription Carpentras	Conditions : affectation à titre définitif
	Quotité : temps plein
Lien avec d'autres acteurs / partenaires : ESPE – Mairies – Associations...	Procédure de recrutement : Commission d'entretien
Résumé de l'activité : Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, le CPC est un formateur polyvalent qui assure un accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.	
Détail des missions : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister et suivre les enseignants débutants (accompagnement et professionnalisation des stagiaires et néo-titulaires) ; ➤ Accompagner et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne dans toutes les disciplines, les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles ; ➤ Favoriser la mutualisation et le travail en équipe ; ➤ Accompagner les équipes dans la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription et des réformes pédagogiques, en particulier dans les réseaux d'éducation prioritaire (circonscription de Carpentras) ; ➤ Apporter son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école ; ➤ Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation (animations pédagogiques de circonscription, stages de formation continue inscrits au plan départemental de formation, actions de formation pilotées par l'ESPE, accompagnement des 18 demi-journées de formation REP+) ; ➤ Produire et mutualiser des ressources pédagogiques ; ➤ Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN ; ➤ Représenter l'IEN, à sa demande, lors de réunions institutionnelles (sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunion partenariales...) ; ➤ Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément, à des groupes de travail. 	
Formation / Expérience professionnelle : être titulaire du CAFIPEMF	

Savoir-faire / Compétences :

- Conduire des entretiens professionnels
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte
- Bonne maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques
- Esprit d'analyse et de synthèse, savoir rendre compte
- Maîtriser les outils d'évaluation et les nouvelles technologies

Connaissances :

- Connaître le système éducatif et ses enjeux
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Planification et conduite de réunion
- Aptitudes à l'écoute et à la communication
- Organisation, méthode, curiosité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle
- S'engager personnellement dans une démarche de formation continue afin d'étendre ses champs d'expertise
- Disponibilité et discrétion
- Grande loyauté institutionnelle

Modalités de candidature : Envoyer dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription généraliste (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : Répertoire des métiers de l'EN, circulaire 2015-114
Rattachement hiérarchique : IEN de la circonscription de L'Isle sur Sorgue	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré Indemnités : NBI 27 points - indemnité de conseiller pédagogique (1000€/annuel) – remboursement des frais de déplacement
Rattachement administratif : circonscription de L'Isle sur Sorgue	Conditions : affectation à titre définitif
	Quotité : temps plein
Lien avec d'autres acteurs / partenaires : ESPE – Mairies – Associations...	Procédure de recrutement : Commission d'entretien
Résumé de l'activité : Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, le CPC est un formateur polyvalent qui assure un accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.	
Détail des missions : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister et suivre les enseignants débutants (accompagnement et professionnalisation des stagiaires et néo-titulaires) ; ➤ Accompagner et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne dans toutes les disciplines, les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles ; ➤ Favoriser la mutualisation et le travail en équipe ; ➤ Accompagner les équipes dans la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription et des réformes pédagogiques ; ➤ Apporter son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école ; ➤ Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation (animations pédagogiques de circonscription, stages de formation continue inscrits au plan départemental de formation, actions de formation pilotées par l'ESPE) ; ➤ Produire et mutualiser des ressources pédagogiques ; ➤ Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN ; ➤ Représenter l'IEN, à sa demande, lors de réunions institutionnelles (sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunion partenariales...) ; ➤ Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément, à des groupes de travail. 	
Formation / Expérience professionnelle : être titulaire du CAFIPEMF	
Savoir-faire / Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduire des entretiens professionnels ➤ Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte ➤ Bonne maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques ➤ Esprit d'analyse et de synthèse, savoir rendre compte ➤ Maîtriser les outils d'évaluation et les nouvelles technologies 	

Connaissances :

- Connaître le système éducatif et ses enjeux
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Planification et conduite de réunion
- Aptitudes à l'écoute et à la communication
- Organisation, méthode, curiosité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle
- S'engager personnellement dans une démarche de formation continue afin d'étendre ses champs d'expertise
- Disponibilité et discrétion
- Grande loyauté institutionnelle

Modalités de candidature : Envoyer dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur d'école « gens du voyage » (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : Circulaire 2014-163 (référentiel métier des directeurs d'école) Circulaire 2012-142 (scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs)
Implantation du poste : EEPu Gabi Jiménez - Avignon	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré
Rattachement hiérarchique : IEN Avignon I	Conditions : affectation à titre définitif
Public accueilli : enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et élèves allophones (EANA) exclusivement	Quotité : temps plein
Lien avec des partenaires : CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage) – Service gestionnaire du site d'accueil	Procédure de recrutement : candidature hors mouvement, commission d'entretien
<p>Contexte :</p> <p>L'école Gabi Jiménez, anciennement nommé « école gens du voyage », accueille simultanément une vingtaine d'élèves répartis sur deux classes, avec un fort taux de turnover (une quarantaine d'élèves sur l'année). L'équipe est composée d'un directeur chargé de classe, d'une PE et d'une ASTEM. L'équipe peut aussi compter sur l'intervention régulière d'un enseignant UPE2A.</p>	
<p>Détail des missions (Référentiel métier du directeur d'école – BO spécial n°7 du 11/12/2014) :</p> <p>Au-delà des missions d'un enseignant et directeur d'école du 1^{er} degré, une affectation sur la direction de l'école Gabi Jiménez implique de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Porter une attention particulière à la qualité des relations avec les familles et accréditer l'école vis-à-vis de la population des Gens du Voyage. ➤ Impulser, au-delà de la dimension « accueil », une réelle démarche de scolarisation des enfants : traiter le problème de l'absentéisme, sensibiliser et motiver les familles pour assurer une bonne fréquentation. ➤ Informer les familles des réalités et des enjeux de la vie scolaire. ➤ Faciliter les démarches administratives pour les familles : aide pour renseigner les formulaires d'inscription, accompagnement dans les démarches avec la mairie. ➤ Réalisation des inscriptions en continu à l'école et sur ONDE (délégation de la mairie). 	
<p>Formation / Expérience professionnelle : expérience auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers, expérience dans le domaine de l'apprentissage des bases de la langue française (lecture, écriture, oral), formation FLE et connaissance du public EFIV / EANA seraient appréciées.</p>	

Savoir-faire / Compétences :

- Etre en mesure d'instaurer une relation de qualité adaptée avec les familles.
- Permettre aux enfants de conserver leurs acquis à travers leur mobilité.
- Pouvoir répondre à la nécessité de sens, de cohérence et de continuité dans des scolarités non continues.
- Permettre d'ancrer les apprentissages fondamentaux en prenant leur culture en compte.
- Capacité à adapter son enseignement à des élèves aux niveaux hétérogènes et parfois éloignés des codes de l'école.
- Etre capable d'adapter son action et ses priorités en fonction des arrivées échelonnées sur l'année scolaire.

Connaissances :

- Connaître la population des Gens du Voyage et leurs besoins de scolarisation spécifiques.
- Connaître les méthodes et outils pédagogiques adaptés à ce public.

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle
- Capacités d'adaptation
- Maîtrise de soi
- Disponibilité et engagement

Modalités de candidature : Renseignement auprès du CASNAV pôle d'Avignon, 04 90 87 85 75.
Envoyer dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur REP+ (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 Décret n°2002-1164 du 13 septembre 2002 Circulaire n°2014-077 du 4 juin 2014 Circulaire n°2014-163 du 1 ^{er} décembre 2014
Implantation du poste : Cf. liste des postes à pourvoir	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré
Rattachement hiérarchique : IEN de circonscription	Conditions : affectation à titre définitif
Public accueilli :	Quotité : temps plein
Lien avec des partenaires : coordonnateur de réseau, élus locaux, associations...	Procédure de recrutement : candidature hors mouvement, commission d'entretien
Indemnités / remboursement de frais : indemnité de sujétion REP+ (3 479€ bruts / an), 8 points de NBI, indemnité de sujétion (en fonction du nombre de classes) et majoration de 50% REP+, bonification indiciaire (en fonction du nombre de classes)	
Résumé de l'activité : Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école située au sein du dispositif de l'éducation prioritaire renforcée exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives en conformité avec les textes régissant les missions de directeur, avec les spécificités propres à ce dispositif.	
Détail des missions (Référentiel métier du directeur d'école – BO spécial n°7 du 11/12/2014): Au-delà des attributions habituelles d'un directeur d'école, le candidat devra : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Représenter l'institution et être l'interlocuteur privilégié des familles, des partenaires, des élus locaux, et des associations concernées par la politique de la ville ; ➤ Accompagner les familles à la parentalité, impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ; ➤ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ; ➤ Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP+ ; ➤ Encourager, mutualiser et valoriser les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes des enseignants, contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du réseau ; ➤ Elaborer et renseigner les outils de pilotage et de suivi en relation étroite avec le coordonnateur du réseau et l'inspecteur de circonscription ; ➤ Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques, en lien avec le projet du réseau ; ➤ Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ; ➤ Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation REP+ et assurer leur organisation au sein de l'école. 	

Formation / Expérience professionnelle : l'enseignant devra être inscrit sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Ecole de 2 classes et plus, une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et / ou de direction est vivement souhaitée.

Savoir-faire / Compétences :

- Animer et coordonner une équipe d'école élargie ;
- Animer des dispositifs spécifiques, faire vivre le concept de réseau et se placer dans une dynamique de projet ;
- Appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ;
- Maîtriser les outils numériques et applications qui permettent d'assurer le pilotage pédagogique et administratif de l'école.

Connaissances :

- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel de l'éducation prioritaire ;
- Maîtrise du fonctionnement d'une école primaire et prise en compte des spécificités du territoire sur lequel l'école recrute.

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle
- Capacités organisationnelle et capacités d'adaptation
- Organisation et conduite de réunions
- Disponibilité et engagement (concertations, réunions)

Modalités de candidature : Envoyer le dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à recrutement@ac-aix-marseille.fr.

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Scolarisation des enfants de moins de 3 ans - (H / F)	
Date de mise à jour : mars 2019	Texte de référence : circulaire MEN n°2012-201 du 18 décembre 2012, Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (art.37)
Implantation du poste : EMPu Les neuf peyres – Avignon	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré
Rattachement hiérarchique : IEN Avignon I	Conditions : affectation à titre définitif
Public accueilli : Enfants de moins de 3 ans	Quotité : temps plein
Lien avec des partenaires : PMI, CAF, partenaires locaux, mairie, crèches.	Procédure de recrutement : candidature hors mouvement, commission d'entretien
<p>Résumé de l'activité :</p> <p>Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école.</p> <p>La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.</p> <p>Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.</p>	
<p>Détail des missions :</p> <p>Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie, et pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillir l'enfant et ses parents afin de créer une relation de confiance avec l'enseignant et l'école : favoriser, dans le cadre d'un engagement réciproque, une fréquentation régulière de l'école avec la souplesse nécessaire ; ➤ Soutenir cet accueil par une préparation à la séparation avec la famille en lien avec les principaux éléments du développement de l'enfant ; ➤ Mettre en oeuvre des démarches spécifiques aux enfants de moins de trois ans pour favoriser l'acquisition du langage oral, en accordant toute sa place au jeu et à la manipulation des objets ; ➤ Impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer à cet objectif en menant des actions de coéducation ; ➤ S'inscrire dans une équipe pédagogique et développer un partenariat avec la collectivité territoriale et les acteurs de la petite enfance : informer et communiquer avec les partenaires, favoriser une réflexion de l'équipe pédagogique sur le fonctionnement de l'école en lien avec le projet d'accueil et de scolarisation des moins de trois ans, mettre en place des actions passerelles. 	

Savoir-faire / Compétences :

- Capacité à analyser sa pratique professionnelle et à l'ajuster aux besoins de chaque enfant ;
- Aptitude à travailler en équipe, à porter le projet spécifique de la classe, à initier et développer des partenariats (collectivité territoriale, service de petite enfance, personnels de santé, ...) pour garantir une cohérence éducative au service du parcours de l'élève ;
- Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager.

Connaissances :

- Connaissance de l'école maternelle et de son évolution, de ses pratiques et de ses attentes ;
- Connaissance du développement du jeune enfant et de ses besoins spécifiques pour proposer une adaptation pédagogique en termes de langage, de jeux, de rythmes, d'espace, etc... ;

Savoir-être / Qualités :

- Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute, aptitude à dialoguer régulièrement et de manière constructive avec les parents d'élèves pour leur permettre d'appréhender les enjeux de cette première école ;
- Volonté de s'engager dans une démarche innovante ;
- Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes ATSEM/PE) ;

Modalités de candidature : Renseignement auprès de Mme MARETTO, faisant fonction IEN pré-élémentaire (04 90 27 76 00). Envoyer CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr.